

Assistante du commerce de détail / Assistant du commerce de détail Évaluation finale

■ Apprenti/e :	Nom :
	Prénom :
■ Entreprise formatrice :	Raison sociale :
	Adresse :
	NPA/lieu :
	No. de tél. :
■ Branche:
■ Ecole professionnelle :	Nom :
	Adresse :
	NPA/lieu :
	No. de tél. :

Date de remise de l'évaluation

L'évaluation finale de l'entreprise doit être remise le vendredi de la semaine 18 du calendrier.

Évaluation

La conversion de points en notes peut être calculée selon le tableau suivant¹:

Points	Note	Points	Note
42	6	31	4.5
41	6	30	4.5
40	5.5	29	4
39	5.5	28	4
38	5.5	27	4
37	5.5	26	3.5
36	5	25	3.5
35	5	24	3.5
34	5	23	3.5
33	4.5	22	3
32	4.5	21	3

Les résultats des évaluations dans l'entreprise et dans les cours interentreprises, de même que les résultats de l'examen pratique qui comptent double, constituent la base du domaine de qualification 1 « Travaux pratiques ». Cette note compte double dans la procédure de qualification.

Évaluation finale effectuée par l'entreprise

L'évaluation finale effectuée par l'entreprise se fait sur la base des prestations fournies durant la formation professionnelle initiale.

¹ Adaptation selon décision de la Commission D+Q dans le commerce de détail du 10.5.2011

Mise en œuvre

Le/La formateur/trice est responsable de l'évaluation finale effectuée par l'entreprise. Il/Elle reporte les résultats sur le formulaire correspondant. Si le résultat est insuffisant (moins de 27¹ points), une brève explication doit être ajoutée au dos du formulaire. Il/Elle discute de l'évaluation finale avec la personne en formation. Ensuite, les deux partenaires contractuels signent le formulaire. Par la suite, les données sont saisies dans la base de données du commerce de détail. L'original du formulaire est à conserver soigneusement par l'entreprise. L'original du formulaire doit pouvoir être mis à disposition des organisations d'examens en cas de recours, resp. en cas de demandes.

¹ Adaptation selon décision de la Commission D+Q dans le commerce de détail du 10.5.2011

Assistante du commerce de détail / Assistant du commerce de détail
Formulaire Évaluation finale

Compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles	Nombre max. de points (Seuls des points entiers peuvent être accordés.)	très bien¹	bien¹	suffisant¹	insuffisant¹
		6 points	5 points	4 points	3 points
La personne en formation dispose des compétences professionnelles requises pour remplir ses tâches dans l'entreprise. Cela se montre par exemple dans ¹ : <ul style="list-style-type: none"> - l'atteinte des objectifs fixés - l'atteinte de la convention d'objectifs convenue - la capacité d'apprentissage et d'amélioration 	6				
La personne en formation est en mesure de reconnaître les besoins des clients et de mener à bien une conversation axée sur la vente. Elle se distingue par exemple par ¹ : <ul style="list-style-type: none"> - une approche ouverte des clients - sa politesse / ses bonnes manières - sa servabilité - son comportement assuré et aimable - son expression axée aux souhaits du client - une analyse ciblée des besoins du client - un conseil conforme aux souhaits du client - une aimable finalisation de l'entretien client 	6				
La personne en formation coordonne ses activités avec celles de l'entreprise et elle en saisit les tenants et les aboutissants. Cela se montre par exemple dans ¹ : <ul style="list-style-type: none"> - une concertation réfléchie des activités sur les tâches situées en aval et en amont - une haute qualité des travaux pour les collaborateurs suivants - le respect des délais selon objectifs - la fiabilité 	6				
La personne en formation est en mesure de recourir aux produits de l'entreprise après avoir déterminé soigneusement les besoins des clients. Cela se montre par exemple dans ¹ : <ul style="list-style-type: none"> - des connaissances approfondies des produits et prestations de service - une offre orientée vers les besoins des clients - une offre orientée vers l'intérêt du client - un conseil à la clientèle ciblé et concluant 	6				

¹ Adaptation selon décision de la Commission D+Q dans le commerce de détail du 10.5.2011

Compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles	Nombre max. de points (Seuls des points entiers peuvent être accordés.)	très bien ¹	bien ¹	suffisant ¹	insuffisant ¹
		6 points	5 points	4 points	3 points
La personne en formation est en mesure d'utiliser de manière compétente les systèmes de gestion des marchandises présents dans l'entreprise. Cela se montre par exemple dans ¹ : <ul style="list-style-type: none"> - la détermination autonome du besoin en marchandises - la gestion ciblée des stocks et des locaux de vente - l'utilisation efficace des outils et instruments de la gestion des marchandises 	6				
La personne en formation est en mesure de travailler sous pression et de garder son calme dans les situations critiques. Cela se montre par exemple dans ¹ : <ul style="list-style-type: none"> - le volume de travail accompli - l'efficacité en maintenant une haute qualité - la résistance - la persévérance - la gestion des charges - la gestion du stress - les absences 	6				
La personne en formation est ouverte au changement et sait faire preuve de souplesse dans des conditions changeantes. Cela se montre par exemple dans ¹ : <ul style="list-style-type: none"> - la curiosité / la capacité d'enthousiasme - la capacité d'initiative - l'engagement - la capacité de compréhension - la disponibilité / la flexibilité 	6				
<u>Total des points obtenus :</u>					

Lieu et date de l'entretien :

Signature du formateur / de la formatrice :

Cette évaluation a été expliquée à l'apprenti-e qui en a pris connaissance.

Lieu/Date :

Signature (personne en formation) :

Signature (représentant-e légal-e) :

¹ Adaptation selon décision de la Commission D+Q dans le commerce de détail du 10.5.2011